



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Délégation Centre Limousin Poitou Charente

**OBJET : TRAVAUX DE REMPLACEMENT CTA SUR LE CAMPUS
CNRS D'ORLEANS**

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES
(C.C.T.P)

Procédure n° 2026-35

ARTICLE 1 – Objet de la consultation

OFFRE DE BASE : L'opération vise à améliorer le traitement de l'auditorium Sadron situé au bâtiment Délégation en le remplaçant par un roof top autonome.

L'auditorium Sadron est un ERP de 5^{ème} catégorie, il peut contenir 110 personnes.

Prestation Supplémentaire Éventuelle n°1 (PSE 1) Obligatoire : L'opération vise au remplacement du roof top actuel dans le bâtiment RMN 750 du laboratoire CEMHTI-HT.

PSE 2 Facultative : L'opération vise au remplacement de l'humidificateur du roof top actuel dans le bâtiment RMN 750 du laboratoire CEMHTI-HT.

Le plan de localisation des 2 bâtiments du campus CNRS d'Orléans est en annexe 1 du CCTP.

ARTICLE 2 – Détail de l'offre du candidat

OFFRE DE BASE :

L'offre de base comprend :

- La dépose de l'ancienne installation (annexe 2 du CCTP) :
 - Dépose des 2 ventilateurs d'extraction
 - Dépose de l'ensemble groupe froid à détente directe
 - Cette dépose doit se faire par grutage, ainsi que la pose de la nouvelle machine
 - Traitement des déchets
 - Élaboration BSD, Cerfa
- Fourniture et pose d'un ensemble type roof top autonome
 - La centrale doit avoir au minimum un rendement thermique de 80%
 - Filtration type G4 + F7 au soufflage
 - L'air neuf est calculé sur la base de 110 personnes
 - Le taux de brassage pris en compte est au maximum de 3 vol/h
 - L'apport d'air neuf à prendre en compte est de 18m³/pers (amphithéâtre ERP)
 - La régulation est raccordée sur la GTC existante Distech du CNRS
 - Une régulation par sonde CO2 et température est assurée dans la salle concernée
 - Régulation déportée dans l'amphithéâtre
 - Supportage en toiture sur terrasse supportage type Sufix
- Chauffage / climatisation :
 - La consigne à prendre en compte est :
 - 22°C + ou – 5°C pour une température extérieure de -7 à +35 °C 40%HR
 - La production de chaleur et froide se fait par un groupe type PAC
 - La production de chaleur tiend compte des radiateurs terminaux installés et pilotés dans la salle concernée.
- Alimentation électrique :
 - La note de calcul du raccordement de l'alimentation doit être fournie par le prestataire
 - Le départ disponible actuellement est un disjoncteur TRI+N C50
- Mise en service :
 - Le prestataire fait réaliser la mise en service constructeur de l'équipement
 - Le prestataire réalise les essais et tests nécessaires à la mise en service.
 - Le prestataire fourni des documents et accompagne le Bureau de Contrôle pour la réalisation du dossier d'équipement sous pression et sa validation.

Le prestataire doit joindre à l'offre un planning d'exécution et de remise échelonnée des documents CVC et électriques.

PSE1 Obligatoire :

Actuellement, ce local est ventilé chauffé et refroidis par un roof top :

- LENNOX FXK055N.

Débit air 10000m³/H

En annexe : Plans de l'installation actuelle (RMN7 750) et annexe 3 DOE.

L'offre PSE1 comprend :

- La dépose de l'ancienne installation :
 - Désaccouplement du réseau
 - Grutage de l'ensemble
 - Evacuation de l'ensemble
 - Fourniture Cerfa
 - Traitement des déchets
- Chauffage / climatisation :
 - La consigne à prendre en compte est :
 - 22°C + ou – 2°C pour une température extérieure de -7 à +35 °C
 - Fourniture et pose d'un système à l'identique équipé d'une récupération de chaleur ayant un rendement compétitif.
 - Les gaz frigorigènes doivent être de nouvelle génération ou équivalent ayant un impact environnemental moindre.
 - L'équipement doit être compatible avec la future GTC du CNRS de marque Distech.
- Alimentation électrique
 - Le prestataire vérifie la bonne correspondance du départ électrique existant.
- Mise en service :
 - Le prestataire fait réaliser la mise en service constructeur de l'équipement
 - Le prestataire réalise les essais et tests nécessaires à la mise en service.
 - Le prestataire fournit des documents et accompagne le Bureau de Contrôle pour la réalisation du dossier d'équipement sous pression et sa validation.

Le prestataire doit joindre à l'offre un planning d'exécution et de remise échelonnée des documents CVC et électriques.

PSE 2 Facultative :

Actuellement,

Actuellement, cette installation est équipée d'un humidificateur :

- Type CP2 S4 model F15
- 11,3 Kw

En annexe 4 : Plaque signalétique

L'offre comprend :

- La dépose de l'ancienne installation :
 - Désaccouplement du réseau
 - Evacuation de l'ensemble
 - Traitement des déchets
- Humidificateur :
 - Fourniture et pose d'un système à l'identique en termes de puissance et débit d'eau vapeur utilisable pour le roof top
 - L'équipement doit être compatible avec la future GTC du CNRS de marque Distech.
- Alimentation électrique
 - Le prestataire vérifie la bonne correspondance du départ électrique existant.
- Mise en service :
 - Le prestataire fait réaliser la mise en service constructeur de l'équipement
 - Le prestataire réalise les essais et tests nécessaires à la mise en service.
 - Le prestataire fournit des documents et accompagne le Bureau de Contrôle pour la réalisation du dossier d'équipement sous pression et sa validation.

Le prestataire doit joindre à l'offre un planning d'exécution et de remise échelonnée des documents CVC et électriques.

ARTICLE 3 – Délai d'exécution et de remise des documents

OFFRE DE BASE + PSE 1 + PSE 2 :

Le prestataire s'engage à réaliser l'installation, à faire la mise en service des équipements et à livrer les dossiers techniques conformément au planning d'exécution.